

# Loire Vivante

infos

www.sosloirevivante.org

n° 56

11/2009

## édit'eau

*Vous convier à notre assemblée générale est toujours un moment privilégié. Cette année, pour ce dimanche 29 novembre, notre invitation a un goût particulier, celui de nos vingt ans bien sûr, fêtés comme il se doit, mais surtout celui de la victoire.*

*Dans l'estuaire tout d'abord, avec en juin, la décision du Port puis celle de l'Etat d'abandonner définitivement le projet d'extension portuaire à Donges-Est.*

*En Haute Vallée de la Loire, ensuite, pour laquelle en juillet, l'Etablissement Public Loire décide pour ses terrains, prévus à l'origine pour la construction du barrage de Serre de la Fare, de confier leur gestion et animation sous la forme d'une convention avec le Conservatoire d'espaces et paysages d'Auvergne et SOS Loire Vivante. L'EPL souhaite que ces terrains intègrent le noyau du futur site Biosphère.*

*Enfin, ces dernières semaines, la communication du énième rapport scientifique, celui de Mr Philippart, qui recommande activement et rapidement le démantèlement du barrage de Poutès. Nous n'attendons plus que la décision politique, nous espérons qu'elle ne tardera pas !*

*Ce rapport invite aussi à poursuivre et à développer avec encore plus de détermination les actions en faveur du saumon de la source à l'estuaire.*

*Il aura fallu vingt années d'engagement et de persévérance, à défendre nos argumentaires, organiser nos communications et nos actions juridiques pour obtenir ces victoires qui, au-delà de donner raison à nos idées, voient nos adversaires d'hier (EPL, Port, EDF,...) les reprendre aujourd'hui et les partager.*

*L'esprit de Loire Vivante et de son réseau associatif, reste intact, libre de toute pression et est animé de la même ferveur et vigilance pour le grand fleuve.*

*Donnons nous rendez-vous pour nos 25 ans pour faire un nouveau bilan.*

Roberto Epple,

Président de SOS Loire Vivante  
ERN France

## Emouvant et motivant : 20<sup>e</sup> anniversaire de SOS Loire Vivante

Toute l'année 2009 est ponctuée d'événements commémoratifs pour l'avenir de la Loire et de la Haute Vallée de la Loire. Après 20 ans d'existence, SOS Loire Vivante a commencé le 21 février par célébrer le début de l'occupation du site de Serre de la Fare, à laquelle vous avez été si nombreux à participer suivi le 17 juin par une conférence média (Date de la création officielle de l'association SOS Loire vivante (ex Comité SOS Loire Vivante). (Suite en page 7)



© Jean Celle

## invitation à l'assemblée générale

Dimanche 29 novembre 2009  
salle Balavoine - quartier Guitard  
Le Puy-en-Velay à 14H30

### Ordre du jour

Présentation et vote des rapports  
d'activités et financier

Renouvellement du tiers sortant des  
membres du Conseil d'administration  
Présentation des projets 2009 - 2010  
Questions diverses

### Soirée conviviale

Repas avec les crêpes de Guy Trescarte  
Exposition photographique sur les 20 ans.  
Cette assemblée générale est ouverte à  
toutes et tous, adhérent ou non, mais  
seules les personnes à jour de leur coti-  
sation auront le droit de vote pour les  
différents rapports et manifestes.

### Appel à candidature au Conseil d'administration

Les candidats au conseil d'administration  
doivent envoyer un courrier dans ce sens  
à M. le Président, SOS Loire Vivante

ERN France 8, rue Crozatier  
43000 Le Puy-en Velay,  
avant le 26 novembre 2009.

## Sommaire

Page 2 :

**Estuaire : l'abandon de Donges-Est**

Notre Dame des Landes : l'aéroport inutile

Page 3 :

**SOS Loire Vivante : non au CET de Cayres**

le rapport Philippart demande le retrait de  
Poutès

**Haute Loire : EPL garde les terrains et les  
met dans la Biosphère**

Page 4 :

Haut Allier : dysfonctionnements sur les affluents

**PCB dans la Loire, il fallait s'y attendre...**

Page 5 :

Barrage sur la Chaux : encore un projet inutile

**Naussac et Villerest : l'EPL lance une  
concertation**

Le barrage des Plats à plat ?

Page 6 :

**15 000 entreprises inondables**

Nièvre : Un projet climaticide destructeur de la  
Loire

**SOS Loire Vivante lauréat des trophées de  
l'eau**

Page 7 :

Vie de l'association : anniversaire

Page 8 :

Vie de l'association : les brèves



SOS Loire Vivante



LOIRE VIVANTE



ERN  
European Rivers  
Network

Loire Vivante



1

## Abandon du projet portuaire de Donges-Est : une victoire pour la Loire et son estuaire



© SOS Loire Vivante

**20 ans de combat de Loire Vivante et du réseau associatif ont permis de stopper le projet à Donges-Est.**

Après 6 mois de concertation, le 12 juin dernier, le conseil de surveillance du Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire a validé son nouveau plan stratégique, construit dans le dialogue avec son conseil

de développement au sein duquel LPO Loire-Atlantique, Bretagne Vivante et SOS Loire Vivante ont accepté de participer.

Il a décidé l'abandon du projet d'extension portuaire à Donges-Est. Ainsi, **2 600 m de rives naturelles de l'estuaire vont être sauvées du béton**. Si nos associations se félicitent de ce changement, elles restent vigilantes vis-à-vis de la superficie (pertinente ou non) des nouveaux projets portuaires, des alternatives et de leur impact sur les espaces naturels. Cette décision fait aussi suite à leur recours en justice conclu par un arrêt de la Cour administrative d'appel de Nantes du 5 juin 2009, qui annule l'arrêté préfectoral autorisant les travaux d'aménagement portuaire à Donges-Est au titre de la police

de l'eau et des milieux aquatiques pour erreur d'appréciation, au motif de l'insuffisance des mesures compensatoires initiales.

Le 19 juin, l'Etat par la voix de **J-L. Borloo confirme l'abandon de Donges-Est et annonce le lancement des études pour la création d'une réserve naturelle nationale à l'échelle de l'estuaire de la Loire**. Le 30 juin, lors de la réunion du comité d'estuaire animée par le GIP Loire Estuaire, le programme de récréation de vasières est lancé, avec l'objectif d'une première réalisation en 2011-2012.

Quinze ans après l'élaboration du Plan Loire et l'arrêt des projets de grands barrages, **les principes d'un retour à un « estuaire vivant » se mettent enfin en place** : agir à la diminution des effets du bouchon vaseux, à la restauration des fonctionnalités écologiques, à l'amélioration de la qualité de l'eau, et à la récréation des espaces naturels inutilement remblayés.

Pour la coordination Loire Vivante Estuaire et les associations, la victoire à Donges-Est n'est pas un aboutissement, mais bien un **virage pris vers un « nouvel estuaire »** pour lequel elles comptent bien rester plus que jamais actrices.



© SOS Loire Vivante : action de protestation pour la sauvegarde de l'estuaire 2007 sur le site de Donges est

### Plus de précisions sur :

<http://www.sosloirevivante.org>  
rubrique « estuaire, Loire aval »  
Contact : Christophe Dougé  
[christophe.douge@rivernet.org](mailto:christophe.douge@rivernet.org)  
Délégué de SOS Loire Vivante – ERN  
France, en charge de la coordination  
Loire Vivante Estuaire

## Notre Dame des Landes : en projet, l'aéroport de l'inutilité publique !

Localisé à 35 km au Nord de Nantes, **ce projet aurait une emprise et un impact sur plus de 2 000 hectares de bocage humide, sur les dernières têtes de bassin des cours d'eau encore préservés de Loire-Atlantique**. Les aménagements routiers prévus pour desservir cet aéroport auraient à terme des conséquences sur l'estuaire de la Loire, l'Erdre et le reste du département car où que vous soyez en Pays de la Loire, toutes les routes doivent mener à Notre Dame des Landes...le nouveau lieu de culte de l'aménageur du territoire de l'inutile !

**Ce nouvel aéroport est présenté comme un transfert de l'actuel, situé au sud de Nantes, dont la capacité d'accueil est loin d'être saturée** (2,3 millions de passagers pour 4,5 possibles). L'argument des promoteurs est la sécurité des nantais qui se voient survoler chaque jour par les avions.

Si le risque existe (comme pour tout aéroport urbain, nombreux dans le monde et le plus

souvent plus fréquentés qu'à Nantes) et s'il était véritable, ce serait une inconscience collective de laisser cet aéroport ouvert !

**Des solutions alternatives existent** : changement de pistes, connexion entre les aéroports existants...etc. Mais aucune ne sera véritablement étudiée jusqu'à maintenant.

Les associations dont SOS Loire Vivante – ERN France, LPO Loire-Atlantique et Bretagne vivante ont déposé un recours contre la déclaration d'utilité publique mais ont été déboutées cet été, en Conseil d'Etat.

**Rien n'est perdu car sur le plan juridique** il reste pour nos associations le niveau européen ainsi que la possibilité d'attaquer toutes les autorisations administratives qui seraient accordées au titre de l'urbanisme et/ou de la Loi sur l'Eau.

**Le mouvement populaire, initié par l'association ACIPA, grandit de jour en jour**. Un collectif d'élus opposé au projet vient de se

constituer; 350 dans un premier temps venant de la Loire-Atlantique et des centaines d'autres à venir des départements voisins et de toute la France.

Lors de l'étape angevine de son tour de France du Grenelle, la secrétaire d'Etat à l'Ecologie, Chantal Jouanno, aux nombreuses questions posées sur ce projet, a répondu le 22 septembre dernier, que Notre Dame des Landes était grenello-compatible car c'est un transfert de l'actuel aéroport !

A-t-elle bien regardé la superficie du projet et les 8 millions de passagers attendus, car nous sommes loin du dimensionnement d'un transfert ?

### Plus d'informations sur :

<http://www.acipa.free.fr> et  
<http://www.sosloirevivante.org>  
rubrique "estuaire"



## SOS Loire Vivante s'oppose au CET de Cayres en Haute Loire

Depuis plus de deux mois, SOS Loire Vivante – ERN France suit avec attention le projet de Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Cayres – Séneujols. Pour la énième fois, un projet de ce type connaît une opposition vive des citoyens. Cependant, la Haute Loire ne peut plus se permettre d'envoyer ces déchets dans les départements voisins et d'encombrer de surcroît le trafic routier : c'est un scandale écologique ! Nous constatons que le choix du site de Cayres - Séneujols n'a fait l'objet d'aucune concertation et information sur la technique à utiliser pour réduire au maximum le volume des déchets : comment est-ce possible ?

Pourtant avant les dernières élections municipales, le Syvetom avait réalisé un travail de fond intéressant, qui avait reçu le soutien des associations locales et fait consensus auprès des divers acteurs du territoire. Une technique innovante avait été présentée, « le tri-mécanobiologique » qui permet par un tri mécanique accru, de réduire considérablement le volume des déchets (d'environ 50%) en séparant les ordures ménagères fermentescibles (valorisables en filière de compostage), des autres déchets recyclables non triés au préalable par les ménages (valorisables en filière recyclage), des autres déchets non fermentescibles et non recyclables (à enfouir).

De plus, les déchets après avoir subi ce traitement ont l'avantage d'être inertes et ainsi de réduire le risque de pollution des eaux par percolation au maximum. Les associations de protection considèrent cette technique comme la plus appropriée aux contraintes environnementales de Haute Loire, notamment vis-à-vis de la ressource en eau, où les sources et les cours d'eau sont très abondants. Elle faciliterait d'autant plus la recherche d'un site.

Malgré l'avancée du travail du Syvetom, la communauté d'agglomération du Puy en Velay en a décidé autrement et a mandaté une entreprise privée pour trouver un site, c'est chose faite « Cayres – Séneujols ». SOS Loire Vivante – ERN France s'oppose à tout type de projet de CET, tant qu'une vision globale de la gestion des déchets et une technique appropriée ne seront pas clairement définies et partagées par les différents acteurs du territoire. Alors, il sera temps de retenir un site avec un dimensionnement et un impact qui devront être le moindre pour les milieux naturels, la qualité de l'eau, de l'air et la vie des riverains.

## Les terrains de l'EPL pour la réserve de biosphère : Un vrai cadeau d'anniversaire pour SOS Loire Vivante !

L'Établissement Public Loire (EPL) a décidé au mois de juillet 2009, quelques jours avant l'anniversaire de SOS Loire Vivante, du sort des 430 hectares de terrains de Serre de la Fare, (initialement acquis pour la construction du barrage), terrains dont le Conseil Général ne voulait finalement pas accepter la rétrocession pour l'euro symbolique. Après divers contacts et négociations, l'EPL a tranché : s'il en reste propriétaire, il en confie la gestion et l'animation à des structures associatives (CEPA- Conservatoire des espaces et des paysages d'Auvergne et SOS Loire Vivante) avec un comité de pilotage réunissant d'autres structures. Il n'y aura donc pas de morcellement, en de multiples propriétés comme on pouvait le craindre, mais des baux à long terme.

De plus, l'EPL souhaite formellement l'intégration de ces terrains dans la biosphère Unesco, projetée sur le secteur des sources de la Loire et du Haut Allier (c'est-à-dire des deux têtes de bassin).

Ce projet avance bien, car après la visite (initiée par SOS Loire Vivante et le WWF) de membres de l'Unesco pour présenter aux élus l'intérêt pour notre territoire d'une labellisation Man and Biospher, Gérard Roche, président du Conseil Général de la Haute Loire, avait exprimé un avis favorable. On attend maintenant une position officielle de l'ensemble des élus du Conseil Général, notamment quant à la façon dont ce dernier entend s'intégrer au projet.

Les autres territoires concernés, devront également préciser leur positionnement.

A terme, une structure légère interdépartementale devrait être créée, sous l'égide du Conseil Général de la Haute Loire (le périmètre pressenti de la Biosphère se trouve en grande partie en Haute Loire).

Pour notre association, c'est une opportunité sans précédent pour que la Haute Vallée de la Loire et le Haut Allier atteignent enfin la protection qu'ils méritent, à la hauteur de la richesse de leur biodiversité, de leurs paysages et leurs patrimoines.

## Poutès : Après l'avis du rapport Philippart, vite Mr Borloo, la décision politique !

Jean Louis Borloo avait confié en mai dernier une expertise à Mr Jean Claude Philippart, enseignant à l'Université de Liège. Son rapport est aujourd'hui publié. Il confirme en tous points que le barrage de Poutès, est « un ouvrage d'une autre époque, qui n'a plus sa place au XXI<sup>ème</sup> siècle dans les gorges de l'Allier, qui doivent être rendus à la nature sauvage et au saumon ». La restauration des habitats du saumon de l'Allier, « monument de la nature », selon Mr Philippart, est bien l'enjeu prioritaire des années à venir. Poutès doit donc être effacé, vite, d'autant qu'il existe une alternative « à caractère pilote », qui permet de conserver un turbinage au fil de l'eau, à laquelle le groupement d'ONG de la campagne pour effacer Poutès a donné son accord. Le rapport est accompagné d'un avis de Gilles Bœuf, président du Muséum National d'Histoire Naturelle, qui préconise lui aussi l'effacement pour sauver une population « au patrimoine génétique exceptionnel ».

Les scientifiques mettent ainsi un point final à une vaine controverse lancée par trois parlementaires alti-ligériens qui, depuis quelques mois, tentent de faire dérailler le Grenelle sur la question de l'hydroélectricité durable. En réduisant l'enjeu de l'effacement à un enjeu purement local, en refusant obstinément tout dialogue avec les ONG, et

surtout en refusant de débattre l'alternative proposée par EDF, qui permettrait de conserver plus de 80 % de la production et des redevances du site, ces parlementaires appartiennent à une autre époque et font véritablement dos à l'avenir.

Il est urgent d'agir à Poutès et sur l'axe Loire-Allier pour sauvegarder la population de saumons et atteindre le bon état écologique des eaux tels que la Directive cadre sur l'Eau et le nouveau SDAGE Loire Bretagne, loin d'atteindre des sommets d'ambition en terme d'amélioration de la qualité de l'eau, recommandent pour le moins, la libre circulation des poissons et des sédiments.

L'effacement de Poutès sera pour la Haute-Loire et à la France, mais aussi pour les ONG et même pour EDF une intervention pilote à l'échelle internationale, en matière de restauration de la biodiversité.

Rapidement, par la voix et la signature de son Ministre, l'Etat doit annoncer le remplacement de Poutès et lancer le processus d'appropriation nécessaire.

**Plus d'informations sur :**  
le rapport Philippart ;  
notre communiqué de presse ;  
les réactions et les articles de presse :  
[www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org)



Préparer  
le grand Big Jump  
du 11 juillet 2010



**SOS Loire Vivante- ERN France se fait le relais, en France, du Big Jump et vous accompagne dans l'organisation de votre événement.**

**N'hésitez pas à nous contacter au : 04 71 05 57 88 ou [sos@rivernet.org](mailto:sos@rivernet.org)**

**Plus d'infos : [www.bigjump.org](http://www.bigjump.org)**

## Les cours d'eau du Haut Allier victimes de dysfonctionnements

Cet été, le préfet de la Haute Loire a été alerté de la dégradation des milieux aquatiques du Haut Allier, par l'AAPPMA la Gaule Langeadoise, association des pêcheurs du secteur. Un collectif d'associations s'est constitué à cette occasion avec SOS Loire Vivante - ERN France, WWF France, Fédération Pêche de Haute Loire, Association Protectrice du Saumon.

Mi octobre, le préfet invitait le collectif pour parler des raisons d'un tel état des cours d'eau. Il a fait part des dysfonctionnements observés depuis de nombreuses années en matière d'assainissement dans certaines communes du Haut Allier (Langeac, Prades, Saint Julien des Chazes), nous informant par là même de l'avancement des travaux d'assainissement sur ces communes. Il a également reconnu l'importance des prélèvements d'eau en période estivale, principalement pour l'irrigation des cultures du maïs. Ces abondants prélèvements sont situés majoritairement sur les affluents de l'Allier, allant parfois jusqu'à des situations

critiques comme la mise a sec de certains ruisseaux qui abritent des espèces à fortes valeurs patrimoniales (truites fario et écrevisses à pieds blancs).

Pour le collectif, il y a urgence à agir et à coordonner au mieux les investissements et les contrôles des pompages, pour préserver le Haut Allier. Le préfet réunira le collectif courant mai 2010, pour présenter l'état d'avancement des travaux d'assainissement et préciser l'action pilote sur la gestion et le partage de l'eau pour l'irrigation (« tours d'eau »).

**ON NE NÉGOCIE PAS AVEC  
LE CLIMAT, ON AGIT**

**MANIFESTATION  
AU PUY-EN-VELAY**

**Le 5/12/09 à 11h**

*RDV 11h à la fontaine  
face à la Préfecture*

## PCB dans la Loire, il fallait s'y attendre...

La Loire paraissait jusque là épargnée par la menace PCB (polychlorobiphényles), ce n'est plus le cas depuis le mois de juillet: les PCB sont officiellement présents dans les sédiments et les poissons du fleuve. Personne n'en doutait après la contamination du Rhône et de la Seine....

Cette substance très toxique, est connue également sous d'autres noms : « pyralène », « Arocolor »... Sa commercialisation est interdite depuis 1987, cependant on le retrouve encore dans les anciens condensateurs électriques et les transformateurs industriels. Un plan d'élimination de ces appareils a été mis en place, mais il ne concerne malheureusement que les appareils de grande capacité. Et leur retraitement coûtant très cher aux industriels, il est à déplorer que certaines entreprises malveillantes ou peu informées s'en débarrassent en pleine nature. D'autres entreprises ayant fait faillite, ont laissé ces appareils à l'abandon dans leurs

bâtiments en ruine. Il est à espérer que leur retraitement sera bientôt envisagé !

Ces molécules sont très stables dans l'environnement et ne se dégradent pas. Une fois assimilées par un organisme vivant végétal ou animal, elles se stockent dans les graisses des organismes vivants et s'accumulent à vie. Elles se transmettent ainsi le long de la chaîne alimentaire, ce qui multiplie les concentrations. Les scientifiques avancent un facteur 10 à chaque fois que l'on monte d'un rang dans la chaîne, c'est le phénomène de « bioaccumulation ».

Dans le cadre du plan national d'actions sur les PCB, porté par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et les Agences de l'Eau, 9 points d'analyses sur le bassin de la Loire ont fait l'objet de prélèvements en 2009 (poissons et sédiments). Ils visent à améliorer la connaissance du devenir des PCB dans les milieux aquatiques, renforcer les contrôles sur les poissons destinés à la

consommation humaine et adopter des mesures de gestion appropriées.

Sur la Loire amont, la présence de poissons contaminés par les PCB au niveau de Grangent et de Villerest, a conduit les préfetures de la Haute Loire et de la Loire à prendre des arrêtés interdisant la consommation ou la commercialisation des poissons pêchés.

Ces interdictions ne concernent pas la baignade, ni la pratique des sports nautiques, ni la pêche, à condition bien sûr que les prises ne soient pas consommées.

SOS Loire Vivante- ERN France déplore la lenteur des démarches mises en place, depuis les premières alertes sur la nocivité des PCB ainsi que le manque de volonté politique actuel, qui ne permet pas d'attendre dans l'immédiat le retrait de tous les appareils continuant de déverser des PCB dans nos rivières.

## Barrage sur la Chaux : un projet anti-écologique et anti-démocratique

*Complément de notre alerte « Nouveau Chambonchard » dans le bulletin 55 (disponible sur notre site Internet)*

Nous vous avons alertés, dans le dernier bulletin que le SMEA (Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier) souhaite construire un barrage sur « la Chaux » (3,95Mm<sup>3</sup> pour 9,3 M d'euros) dans le Haut Cher, sans concertation et étude d'impact. Pour justifier cet ouvrage, le syndicat se base sur des arguments très contestables : augmentation des besoins en eau potable et industrielle, soutien d'étiage...

Depuis, le SMEA a conduit une étude environnementale. D'après nous, cette dernière comporte d'importantes lacunes. Elle ne tient pas compte du risque d'eutrophisation à terme de la ressource en eau. De plus, les volumes prévus sont complètement démesurés par rapport aux besoins, calculés pour un scénario d'interruption de l'alimentation en eau de 3 mois, alors que généralement ce calcul est basé pour trois à quatre jours.

La DIREN Centre, très réservée sur ce projet, a commandité une étude complémentaire pour connaître « la compatibilité de ce projet avec la DCE ». Les associations de protection de la nature attendent les résultats et restent très vigilantes sur la suite des événements.

## Gestion des barrages de Naussac et Villerest L'Établissement Public Loire lance la concertation

Les règlements d'eau du barrage de Naussac et de Villerest sont vétustes. Très prochainement, l'Établissement Public Loire (EPL) va les réviser. L'établissement a souhaité mener une enquête auprès des acteurs locaux pour leur permettre de s'exprimer au sujet du fonctionnement de ces deux ouvrages. SOS Loire Vivante – ERN France, qui a participé au rendu des enquêtes présentées par l'EPL, vous en dresse ici l'état des lieux.

Le rôle principal de Naussac est le soutien d'étiage afin de maintenir un débit suffisant pour assurer le refroidissement des centrales nucléaires en Loire moyenne et aval. Sur Naussac, l'EPL souhaiterait augmenter sa production hydro-électrique de 1 à 2 GWh par an en turbinant les eaux du Chapeauroux lorsque la retenue d'eau est pleine pour assurer le soutien d'étiage (période prévisionnelle : mars à juin). Connaissant les objectifs de développement des énergies renouvelables, les associations de protection de la nature prennent en compte cette proposition. Elles souhaitent que des études complémentaires soient engagées afin

de déterminer les impacts de ce projet sur les milieux aquatiques et les usages (principalement sur le Chapeauroux).

Le Barrage de Villerest a quant à lui un rôle de régulation hydrologique. Il tente d'écrêter les crues pendant la période pluvieuse et soutient l'étiage pendant la période sèche. Dans le cadre de cette révision du règlement d'eau, l'EPL souhaite rallonger la période de la descente automnale qui sert à vider partiellement le barrage pour amortir les crues. Actuellement cette descente du niveau du barrage est effectuée sur 5 jours, l'EPL veut la réaliser prochainement sur 10 jours, ce qui permettrait de diviser par deux les débits en aval de l'ouvrage, pendant la descente automnale et limiter ainsi l'impact sur le fleuve Loire et ses milieux associés.

SOS Loire Vivante – ERN France est heureux de constater une réelle envie de l'EPL d'améliorer le fonctionnement de Villerest pour limiter son impact sur les milieux ligériens. Nous resterons bien entendu vigilants pour la suite de la démarche proposée dans les prochains mois.

## Le barrage des Plats à plat ?

Le projet controversé de la réhabilitation du barrage des Plats, porté par la ville de Firminy, situé sur la Semène, affluent de la Loire (42) vient d'être secoué fin octobre.

Ce barrage, construit en 1955, devait « satisfaire la demande en eau potable » de la région de Firminy en prévision de son accroissement. En 2005, pour des raisons de sécurité, le barrage a été percé et la Semène coule à nouveau librement, la qualité de l'eau s'améliorant.

Le 26 octobre, le Conseil Général 42 a refusé de participer au financement. Les régions Rhône Alpes et Auvergne ont elles aussi refusées. Seule la Haute Loire a fait des promesses.

Les associations de protection de la nature et les pêcheurs s'opposent depuis le début au projet et proposent comme alternative l'interconnexion des réservoirs et des réseaux existants. **Sans être décisive cette annonce porte un coup dur à ce projet.**

### SOS LOIRE VIVANTE INFOS

**SOS Loire Vivante-ERN France**  
<http://www.sosloirevivante.org>  
Tel : 04 71 05 57 88

[sosloirevivante@rivernet.org](mailto:sosloirevivante@rivernet.org)

**Directeur de publication :**

**Roberto Epple**

**Coordination : Claire Dutrillaux**

**Comité de rédaction : Comité de rédaction : Christophe Dougé, Claire Dutrillaux, Roberto Epple, Gregory Jovignot, Maxime Romeyer, Stéphanie Rossignaud, Cécile Simonet.**

**Imprimé à l'encre végétale sur papier 100% recyclé**

**Prix : 3 €**

**Abonnement : 12 €**

## 15 000 entreprises potentiellement inondables sur le bassin de la Loire

L'Établissement Public Loire (EPL) organisait le 22 octobre 2009, une conférence sur la réduction de la vulnérabilité des activités économiques face au risque inondation, dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature 2007-2013. C'était l'occasion de présenter le programme d'actions sur le Bassin de la Loire.

L'ambition est là puisqu'il s'agit d'ici 2013 d'informer et de sensibiliser au moins 15 000 acteurs économiques, de réaliser 3000 diagnostics de vulnérabilité et 900 actions de réduction de la vulnérabilité. A ce jour, près de 300 diagnostics ont été réalisés.

Un appui financier peut être apporté aux entreprises qui auront effectué la démarche de diagnostics, pour la réalisation de travaux prioritaires de réduction de vulnérabilité. La formation des techniciens et cadres des collectivités du bassin de la Loire est également engagée.

SOS Loire Vivante- ERN France se félicite de cette démarche. Car cela permettra non seulement de protéger les entreprises, mais également de limiter bon nombre de pollutions accidentelles lors des crues. En limitant la vulnérabilité des entreprises, on prévoit en effet de mettre hors eaux des produits potentiellement contaminants, on stocke ailleurs et on anticipe les crues. L'intérêt est double : des économies importantes sont faites pour l'entreprise et les effets écologiques se font sentir

Cependant, il y aura, d'après l'EPL, encore de nouvelles constructions en zone inondable, faute de foncier disponible dans les zones d'activités. Mais l'on peut espérer que le choix des sites et les types d'industries seront dorénavant raisonnés.

Réduire la vulnérabilité des entreprises c'est bien, réduire la vulnérabilité de la Loire c'est mieux !

## Une mine de charbon dans la Nièvre : un projet climaticide destructeur de la Loire

Alors que les deux demandes de concession pour des projets miniers sont arrivées à échéance, la méfiance règne du côté du Collectif Stop Charbon. Il s'agirait d'exploiter soixante millions de tonnes de charbon et de construire une centrale pour la production d'électricité. Le Collectif regroupant une vingtaine d'associations de la Nièvre et de l'Allier a été créé pour s'opposer à ce projet anachronique. Il demande aujourd'hui au ministre du développement durable de se prononcer clairement par un refus des deux projets..

Les projets sont situés à moins de sept kilomètres de la Loire, pour une exploitation, l'un d'une mine à ciel ouvert de 300 m de profondeur, l'autre d'une mine souterraine. Le risque de drainage des terrains alentour jusqu'à la Loire n'a pas été évalué. La destruction de deux rivières de qualité l'Ozon et l'Acolin serait inévitable. La production d'électricité nécessiterait pour le refroidissement de faire appel aux eaux de la Loire. Or ce fleuve connaît lors des périodes d'été des étiages de plus en plus sévères, si bien que les centrales nucléaires existantes fonctionnent au ralenti. La limite du réchauffement des eaux de la Loire est un impératif qui risque de peser sur le fonctionnement de la centrale. La Loire serait polluée par les rejets, artificialisée par la retenue inévitablement créée pour opérer les prélèvements. Les zones protégées se trouvant à proximité du gisement seront également impactées, mettant en danger la biodiversité.

L'échéance de Copenhague arrive et la France souhaiterait paraît-il s'y afficher comme le bon élève de l'Europe en matière de changement climatique( puisque le nucléaire

serait d'après notre gouvernement une solution au changement climatique)... Elle s'est imposée de réduire pour 2020 ses émissions de gaz à effet de serre de 20% par rapport au niveau de 1990. Mais on sait que pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique, les pays industrialisés devraient arriver à une réduction de 40 %.

Alors que penser de l'actuelle absence de réponse claire de notre ministre concernant ces 2 demandes de concession ? Car la France ne semble ne pas vouloir enterrer son charbon. Notre pays cumule en effet deux gros projets, ce projet nivernais d'un autre temps, mais aussi celui qui touche Cherbourg et qui concerne la création d'un terminal charbonnier. Ce terminal permettrait de débarquer le charbon en exportation, pour organiser ensuite son transport en France et en Europe. Quelques petits camions de plus sur nos belles routes, qui transporteront le charbon pour alimenter des centrales à charbon. Chose étrange quand on y réfléchit bien, car nos centrales à charbon sont le pendant de notre politique énergétique nucléaire : elles servent principalement à répondre à nos pics de consommation que ne peuvent pas absorber nos centrales nucléaires... Et ce n'est pas l'illusion portée par quelques scientifiques illuminés de stocker ou de capturer le CO<sup>2</sup> qui nous apportera la solution miracle. Ces techniques ne seront pas opérationnelles avant une quinzaine d'années et inadaptées à la centrale prévue. Bref, si l'horizon est noir, nous avons toujours espoir ! Il nous faut une politique de réduction de la demande, avec incitation aux économies d'énergie, maîtrise des consommations et efficacité énergétique. Il nous faut un bouquet d'énergies renouvelables et écologiques, car faut-il le rappeler toutes les énergies renouvelables ne sont pas écologiques pour autant !

## SOS Loire Vivante lauréat des trophées de l'eau

EcEAUnomie, projet lancé par notre association en 2007, a pour but d'informer sur les économies d'eau et de donner des astuces pour réduire sa consommation d'eau au quotidien. L'originalité et la proximité des actions engagées en Haute Loire dans le cadre du projet EcEAUnomie ont été appréciées et reconnues par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. SOS Loire Vivante- ERN France a ainsi été nommé lauréat lors de la remise des trophées de l'eau, le 8 octobre 2009 à Orléans. Au total, 15 trophées ont été remis dans différentes catégories. Cette première phase du projet était menée en partenariat avec le Conseil Général 43, la Ville du Puy en Velay, la Région Auvergne, la DIREN Auvergne, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et avec le Foyer Velave

**Toute personne intéressée est invitée à nous contacter car le projet continue en 2010 !**

**[www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org) rubrique ecEAUnomie**



© Agence de l'Eau Loire Bretagne

Emouvant et motivant :  
plein d'événements durant cette année du 20<sup>e</sup> anniversaire de SOS Loire



© Michel Soupet : sur le site de Serre de la Fare la victoire du 4 janvier 1994

(Suite de la page 1) Un grand concert en plein air était organisé le 4 juillet, à Colempce /Chadron, tout près du site de l'occupation de Serre de la Fare, qui a réuni un demi millier de personnes. C'était l'occasion de danser, de s'amuser et de faire découvrir aux plus jeunes notre cause et la beauté de la Haute Vallée sauvée de la noyade.

Le lendemain de ce concert avait lieu un pique-nique géant, au cours duquel les

anciens et les nouveaux militants ont échangés sur l'avenir de la Vallée. Le jour suivant, commençait une marche de 7 jours qui reliait le Puy en Velay aux sources de la Loire, en empruntant les anciens chemins, en reliant les gens et les territoires. Pendant une bonne semaine, nous avons pu rencontrer les acteurs de la Loire sauvage, apprendre et découvrir les richesses de cet environnement préservé et de leurs

habitants, sur le futur site « Biosphère UNESCO » potentiel (voir notre Appel citoyen sur notre site Internet). Notre association a prélevé de l'eau de la Loire, avant son détournement vers l'Ardèche (au niveau du complexe hydro-électrique de Montpezat). Portée par deux ânes pendant toute la marche, cette eau a ensuite été restituée à la Loire, lors de notre arrivée à la source. C'est de la source, presque à sec, que nous nous sommes aspergés pour le Big Jump, en économisant cette ressource précieuse !

Afin de préserver la mémoire de la lutte et de continuer notre vigilance, des témoignages ont été recueillis. L'organisation d'un concours photo, grâce auquel nous avons pu retrouver des photos d'archives de militants présents dès 1989, a donné lieu à une exposition organisée dans le cadre des "Ponots graphies", en octobre.

Nous allons également éditer un livre, qui regroupe des témoignages de militants qui ont constitués le mouvement et la force vive qui a amené à la victoire de 1994.

Début 2010, sont prévus une grande réunion des associations pour une Haute Loire vivante et un colloque " Quel avenir pour la Haute Vallée de la Loire".

Ceux qui disposent d'Internet trouveront sur [www.sosloirevivante.org](http://www.sosloirevivante.org), rubrique 20 ans : des photos, vidéos et reportages.

**Loire Vivante Nièvre Allier Cher : un autre anniversaire pour la Loire**

Cette année 2009 marque aussi l'anniversaire de l'association Loire Vivante Nièvre Allier Cher, qui défend la Loire moyenne, sur le secteur des confluences des rivières Nièvre/ Allier/ Cher avec le fleuve Loire. L'association, créée pour éviter la construction du barrage du Veudre, est encore bien active et œuvre notamment au sein du Collectif Stop charbon (voir l'article « Une mine de charbon dans la Nièvre » dans ce même bulletin) et se bat sur tout les fronts, notamment par la voix juridique pour une meilleure qualité de l'eau.



© Michel Soupet

La Sauvegarde de la Loire angevine,  
antenne de Loire Vivante, a fêté ses vingt ans

Précédé par l'exposition "Rivières d'images et fleuves de mots", organisée par S.O.S. Loire Vivante, dans les jardins de l'usine Cannelle, aux Ponts-de-Cé, la Sauvegarde de la Loire angevine a fêté ses vingt ans en organisant un colloque, le 13 juin après midi, dans la Salle Emstale des Ponts-de-Cé. Des spécialistes, reconnus pour leur compétence, ont traité de sujets variés tels que les paysages et leur protection, l'incision du lit de la Loire, la diminution des populations de poissons migrateurs, l'influence de la société civile sur les politiques publiques, etc.

Le film, "La Loire de chez nous" clôturait un après midi dense et studieuse, avant de lever le verre d'amitié et d'anniversaire.

Dès sa création en 1989, l'association a intégré le Comité Loire Vivante, considérant que son action devait

s'inscrire dans le cadre plus large du bassin de la Loire et complétant ainsi le réseau associatif depuis le Mont Gerbier des Joncs jusqu'à l'estuaire. Le bilan des 20 ans présenté par son président Jacques Zeimert est impressionnant\*. Sans cette association très compétente, la Loire angevine ne serait pas ce qu'elle aujourd'hui.

Les amis du Comité Loire Vivante de tout le bassin se sont retrouvés, avec les administrateurs de l'association, autour d'un buffet dînatoire, pour échanger souvenirs, nouvelles récentes et partager le lien qui n'a pas manqué de se créer au cours de ces vingt ans. Une longue soirée de grande amitié.

**Bilan de l'association :**  
<http://pagesperso-orange.fr/loire.angevine/>  
**Rubrique bulletin 48**



### Rivières d'Images et Fleuves de Mots – 13<sup>e</sup> édition

Comme chaque année, des classes du bassin de la Loire, de la maternelle au lycée, vont travailler à la découverte du fleuve ou de leur rivière. Cette édition aura pour thème : « **la rivière de mes rêves** ».

Pour mémoire, le projet pédagogique « Rivières d'Images et Fleuves de Mots » invite les jeunes ligériens à découvrir de façon ludique le fleuve Loire et ses affluents, à appréhender leur appartenance au bassin versant et à réaliser une restitution artistique sous forme de poèmes, d'images ou de peintures.

L'apparition cette année d'une nouvelle catégorie « création Multimédia » est aussi l'occasion d'ouvrir le concours aux lycéens. Il est encore temps pour s'inscrire.

**Plus d'infos :**  
<http://www.rivernet.org/rifm.htm>

### Copenhague : des actions fortes partout, pour exiger plus contre le changement climatique !

Les scientifiques ont établi que, pour limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale en deçà de 2°C (seuil au delà duquel, nos capacités d'adaptation seront dépassées), nos émissions de gaz à effet de serre (GES) doivent décroître drastiquement et rapidement. Le changement climatique aura de multiples répercussions sur nos modes de vie, et aussi sur le fonctionnement de nos écosystèmes et de nos fleuves, avec notamment une accentuation des fréquences et de l'intensité des épisodes de sécheresses et de pluies: manque d'eau pour les populations, à sec des rivières et destruction de biodiversité, inondations dramatiques... Durant 2009 des réunions se succèdent pour aller plus loin que le Protocole de Kyoto, applicable dès 2012. Ces réunions s'achèveront par une rencontre à **Copenhague en décembre 2009**. Les objectifs de réductions des

pays et les moyens d'atteindre ces objectifs, en solidarité avec les pays des Sud, y seront déterminés.

**Afin d'interpeller les politiques français qui négocieront à Copenhague, pour qu'ils prennent les mesures courageuses qui s'imposent, la pression citoyenne s'organise :** les ONG environnementales européennes vous attendent:

- Le 5 décembre : action de masse dans les grandes villes de France.
- Le 12 décembre : action internationale à Copenhague pendant les négociations sur le climat.

**Le 5 décembre, SOS Loire Vivante et les Amis de la Terre Haute Loire organisent au Puy en Velay une manifestation festive et optimiste, dans ce contexte plus que grave. Osons croire que l'on peut renverser la tendance !**

**Plus d'info :**  
"<http://www.sosloirevivante.org>"  
"<http://www.copenhague-2009.com>"

#### SIGNEZ LA PÉTITION

**Tout le monde est invité à rejoindre l'événement le plus proche de chez lui, pour faire entendre nos voix.**

### La force des images et la lutte : vif succès photographique pour « Nos 20 ans ! »

L'exposition « 43 Instants de 20 ans de Lutte de SOS Loire Vivante » a été bien appréciée, dans le cadre des rencontres photographiques du Puy-en-Velay « Les Ponots Graphies ». C'est un retour en images sur 20 ans d'actions menées par des hommes pour la Loire, inscrit dans une démarche de reportage et de témoignage. Le choix des photos envoyés par les 10 photographes ayant répondu à notre appel était très difficile étant donné leur grande qualité.

Après la mise en place de l'expo au Majestic, au Puy en Velay en octobre, elle pourra bientôt débiter une itinérance le long de la Loire. Si vous souhaitez recevoir cette expo vers chez vous, contactez nous !

L'expo photo est en ligne sur notre site web "<http://www.sosloirevivante.org>"

L'achat des photos est possible, au prix de 50€ (+ frais de port).

Ce 16 octobre, le Président M.Epplé a présenté le rôle de la photographie et de l'image pour sauver les fleuves et soutenir une cause, lors d'une projection – débat. Il était notamment question de son aventure en Amérique du Sud pour sauver le fleuve Paraná, avec Yann Arthus Bertrand, grand photographe, lors du tournage de l'émission « Vue du Ciel » et des répercussions de la diffusion de ces images dans les médias.

**Le 5/12/09 à 11h,  
SOS Loire Vivante  
&  
les Amis  
de la Terre  
Haute Loire  
organisent au  
Puy en Velay  
une manifestation  
RDV 11h à la fontaine  
face à la Préfecture**

### Bulletin d'adhésion / Abonnement

Nom et prénom : .....

N° d'adhérent : .....

Adresse : .....

.....

.....

Courriel : .....

Adhésion 20€

Adhésion (chômeur étudiant...) 10€

Adhésion + abonnement 30€

Je souhaite m'abonner SOS Loire Vivante Infos version papier 12€

Je souhaite recevoir la version gratuite informatique de SOS Loire Vivante Infos

Don : .....

J'ai besoin d'un reçu fiscal du montant du don que j'ai fait à l'association (Je joins une enveloppe timbrée à mon adresse)

Date

Signature

Merci de votre soutien et de votre fidélité

Chèque et bulletin à adresser à :

**SOS Loire Vivante - 8, rue Crozatier - 43000 Le Puy-en-Velay**